



Sommaire

Edito	p. 1
"Titre du bilan libre à définir..."	
Interview	p.2
« Pas la seule en colère, pas la seule à agir »	
Article	p. 5
10ème Festival Antiraciste à Athènes, 1-2-3 juillet 2005	
Article	p.7
Accès aux soins pour touTEs : la loi volontairement détournée.	
Article	p.10
Les camps de rétention des étrangèrEs au nord-est de la Grèce.	
Article	p.16
Rapport sur la visite à Lesbos et à Chios, du 14 à 19 novembre 2005	

Carnet de route

Travaillant dans le Réseau pour le soutien social des réfugiéEs et des immigréEs en Grèce.

Promotion 3
Juin – Décembre 2005

l'école des métiers de l'information . cfd

Edito.

Titre du bilan libre à définir...

Presque un semestre de travail en plusieurs pays de l'Union européenne, une douzaine de jeunes volontaires de différentes nationalités, beaucoup du travail et de beaux résultats seraient mon bilan de cette expérience. L'énergie encourageante de l'équipe de soutien, Marine, Céline, Henri et Michèle, et la motivation des autres volontaires, feraient aussi partie de ce bilan. Ce qui donnerait la couleur, couleur pleine d'espoir et couleur chaude, de ce bilan serait l'heureux accueil, le ravissant effort d'intégration, le travail effectué et la création de nouveaux projets. Et ce qui mettrait la touche finale, une touche de conscience et de maturité, serait les nouveaux yeux et le cœur ouvert qu'après cette expérience forte se préparent pour de nouvelles aventures suivant de nouveaux rêves.

Mais, il aurait quoi comme titre ce bilan? «Libre circulation, libre installation, libre travail»? Il serait joli comme titre mais il serait bien menteur. Menteur parce qu'il cacherait la moitié de la vérité. La vérité de toutes ces personnes qui viennent de proche et de loin, qui sont aussi motivées pour travailler, qui ont le même envie d'être accueillies et de construire ensemble, que leurs espoirs sont aussi chaudes et colorées comme les miennes. Sauf elles ne sont pas nées du «bon côté» de la barrière. Toutes ces personnes qui passent de mois emprisonnées dans de situations indignes, qui vivent sous la peur de l'expulsion et l'insécurité de l'illégalité

Avec quels mots alors pourrais-je inclure ces personnes sans droits et sans voix dans le titre de mon bilan? Libre à toi de définir mon lecteur.

Panayota Maniou
Paris, le 2 décembre 2005



L'affiche pour la rencontre de associations antiracistes et pour les droits des immigrés.

« Pas la seule en colère, pas la seule à agir »

forcée et qui, en même temps, font du travail dur et indispensable.

Quatre mois d'investissement auprès des immigréEs en Grèce, quatre mois de prise de conscience de leur situation en Grèce, quatre mois de lutte pour leurs droits. De passage à Paris avant de retourner à Athènes, Panayota partage son expérience et explique comment son passage à Diktio a changé jusqu'à sa manière de voir son propre futur.

A part te casser la jambe, qu'est ce que tu as fait en Grèce ?

J'ai travaillé à Diktio, une petite association qui travaille sur le droit des réfugiéEs et des immigréEs. Il s'agit d'une association militante et cela a des implications importantes sur leur manière d'agir, les décisions prises, leur volonté à s'impliquer. Avant d'y aller, mon idée était de travailler en partenariat avec Diktio sur les camps de rétention. J'avais plus ou moins prévu de partir voir ces camps, y recueillir de l'information, observer. Mais finalement, cela aurait fait de moi une sorte de personne extérieure à l'association venant de France pour travailler sur un projet précis. Donc, sur place, ils ont voulu que je m'intègre réellement, avant toute chose. J'ai donc passé l'essentiel de mon temps dans les locaux athéniens. Et un peu de temps aussi en discothèque, mais ça, c'est dangereux pour les jambes !

Comment as-tu vécu ce décalage avec l'idée préalable que tu t'en faisais ?

Très bien, finalement. Diktio est l'un des très rares endroits où l'on propose de l'aide, juridique en particulier, et des cours de langue aux immigréEs sans se soucier de leurs papiers. On y reçoit beaucoup de demandes. Les militantEs, qui ont d'autres obligations par ailleurs, ne peuvent pas être là tout le temps. Ma présence a permis d'être plus

disponible et plus efficace. Ensuite, c'est le quotidien d'une association de lutte que j'ai appris.

Concrètement, que faisais-tu à Diktio ?

Tout ce qui constitue le quotidien d'une association de lutte : l'accueil, le conseil. Par ailleurs, j'y étais chargée de faire la liaison avec les autres groupes liés à Diktio et disséminés dans tout le pays. Or, afin d'aller ponctuellement hors d'Athènes voir des camps, il était indispensable d'être intégrée à Diktio, de dynamiser son réseau et ses contacts. Finalement, même si je suis allée en Crète en août, c'est surtout après que je me suis déplacée : à Volos pour une réunion unitaire en septembre, dans la région du nord-est, fin octobre, sur laquelle on ne disposait d'aucune information et où j'ai fait une recherche sur les camps, et sur deux îles à la mi-novembre.

Qu'as-tu le sentiment de leur avoir apporté ?

D'abord, mon aide dans la création d'un bureau. Avec Olga, une militante de Diktio, nous avons essayé d'organiser un peu l'espace, le matériel et le fonctionnement du bureau. Nous avons fait de grands progrès mais il reste malgré tout encore un peu de travail à faire. Ensuite, j'ai contribué à assurer la liaison avec d'autres associations en Grèce, à développer leur mise en réseau et surtout à personnaliser les rapports. Et puis, je pense avoir apporté une autre manière de voir les choses, d'autres manières d'agir. Diktio avait un peu perdu son activité « institutionnelle » pour ne se concentrer que sur l'activisme. Or, par le passé, il intentait, par exemple, des actions légales contre les expulsions. J'espère qu'en plus du militantisme, Diktio va réinvestir l'action juridique qui me semble aussi importante, ou d'autres modes d'action. Je pense aussi que la liaison

avec l'association Migreurop les fait réfléchir, même s'ils ne savent pas encore exactement comment intégrer cette dimension dans leur travail.

Et toi, qu'as-tu retiré de cette expérience ?

D'une manière générale, tout ce que j'y ai vu, la passion des gens, m'a transformée. Cela m'a vraiment motivée et convaincue de m'investir totalement là dedans. J'ai pris conscience de mes priorités. Mes buts, mon projet de vie même, ont changé. Je vais retourner définitivement à Athènes dans deux semaines afin de continuer mon travail avec Diktio. J'en retire aussi des connaissances beaucoup plus concrètes sur la situation en Grèce, concernant les lois mais aussi la vie et les problèmes des étrangèrEs qui y vivent. Pour finir, je rapporte de là bas des amis. Les débuts ont été un peu difficiles car j'y ai retrouvé des gens que je connaissais mais que j'avais perdu de vue depuis cinq ans et ma venue à Paris. Les retrouvailles sont un peu étranges dans ces cas là. Mais très vite, des deux cotés, les rapports ont été très chaleureux, intenses. Nous avons apprécié notre travail et nos motivations. Je crois qu'ils ont perçu ma prise de conscience. Maintenant, je n'ai qu'une envie, c'est de rentrer les retrouver.

Est ce que tu as rencontré des freins à ton travail ?

Deux choses essentiellement, qui ont fait que le plan de travail établi avec Diktio en arrivant n'a pas donné tous les résultats escomptés. Premièrement, le fait qu'il s'agisse de militantEs, ce qui signifie, comme je l'ai dit, qu'ils ne peuvent pas donner tout leur temps à l'association, et aussi que les mobilisations et les résultats sont parfois aléatoires. D'un point de vue de l'efficacité, c'est parfois

difficile. Deuxièmement, je suis arrivée lors des vacances, début juillet, ce qui a occasionné pas mal de temps « morts » jusqu'en septembre.

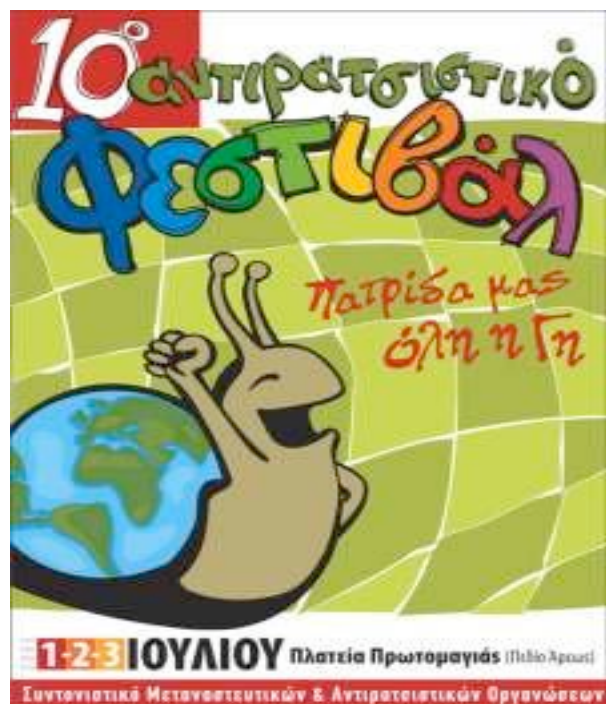
Quel est ton sentiment général quand tu penses aux quatre derniers mois ?

Il est double. Il y a un sentiment de colère par rapport à la situation des étrangèrEs en Grèce, leurs droits et l'existence de camps de rétention. Et puis j'ai le sentiment d'avoir la possibilité d'exprimer cette colère et de la retourner contre ses propres causes. Je sais que je ne suis pas seule dans cette colère ni la seule à agir.

10ème Festival Antiraciste à Athènes, 1-2-3 juillet 2005

18 juillet 2005 par Panayota Maniou

Trois jours contre le racisme, trois jours pour l'égalité de droits, la liberté de circulation et pour la solidarité entre GrecQUEs et étrangèrEs. Dixième, donc, Festival Antiraciste à Athènes les 1, 2 et 3 juillet.



L’Affiche du Festival Antiraciste, 1-2-3 juillet 2005
“Notre patrie est toute la Terre”

Le Festival Antiraciste d’Athènes a fêté cette décennie avec la participation de 166 associations, de Médecins du Monde aux Anarchistes en passant par de nombreuses associations de communautés d’étrangers en Grèce, le Réseau pour le soutien social des réfugiés et des immigrés, ainsi que des associations étudiantes. Cette agréable « poly-présence » était aussi visible sur les lieux, le « multi-espace » de la grande place du Premier-Mai au centre ville. L’enjeu était de taille, quand on sait que le Festival est la seule occasion dans l’année où toutes les

associations et les tendances politiques acceptent de coexister et de travailler ensemble.

Les deux premiers jours du festival, les organisateurs ne pouvaient pas cacher leur joie. Contrairement à l’année précédente, l’écho du festival a été énorme et les visiteurs, étrangers et Grecs, vraiment nombreux (pour les trois jours il y a eu plus de 25.000 entrées !). Les amphes en plein air étaient remplis, les stands des associations et des diverses communautés cernés par la foule, le square des enfants bourdonnait comme une ruche, les scènes pour la musique étaient envahies ainsi que les lieux de projections audiovisuels et ceux dédiés au théâtre !

Dimanche, le succès fut total ! Après un orage qui avait duré toute la matinée (fait exceptionnel pour Athènes) et pour parer à un nouveau déluge, les organisateurs avaient tout réorganisé. Idée magnifique, volonté forte et effort récompensé par une participation du public encore plus impressionnante !

Entre débats, vidéos, musiques et saveurs, entre la cafeteria des femmes Arabes, les cuisines d’Albanie, de Bulgarie, du Maroc, de Syrie, du Pakistan, du Bangladesh, de Madagascar, du Kenya, d’Ethiopie et du Soudan et les barbecues grecs on se perdait à discuter de tout mais surtout du nouveau projet de loi sur l’immigration et son inspiration sécuritaire. Si

les discussions se sont ouvertes sur ce sujet, elles se sont ensuite élargies à la précarisation du travail en Grèce, aux politiques migratoires européennes, au refus du droit d'asile, à la situation de guerre ou de malaise économique et sociale dans divers pays du monde et même à l'organisation du prochain Forum social européen (FSE) à Athènes en avril 2006.

Plus précisément, ces trois jours de débats ont porté, vendredi, sur le rôle de l'école et la place des élèves immigréEs, les relations entre les syndicats grecs et les travailleurs/ses étrangèrEs, les dix ans du Festival. Au menu de samedi, le prochain FSE, la Marche mondiale de femmes en Grèce, l'extrême droite, le nationalisme et le racisme en Grèce. Dimanche, les participants se sont attaqués à l'homophobie, évalué le commerce juste et équitable, réfléchi à la situation des réfugiés économiques et politiques en Grèce et à leur régularisation, le droit d'asile et l'égalité sociale.



Pendant le Festival

Des sujets d'une actualité cruciale, et des débats globalement très intéressants mais, seul bémol, avec une participation majoritairement grecque. Que cela soit lors de cette dixième édition du FAA, ou des précédentes, une observation préoccupante demeure : la présence des immigréEs dans les lieux était plutôt festive et sociale que politique. Or, il était clair que pendant et grâce à ce rassemblement, plusieurs immigréEs ont trouvé la possibilité d'avoir quelques premiers contacts politiques, une opportunité d'approfondir leur implication

politique aux questions migratoires en liaison avec les problèmes généraux de la société grecque. De la même manière, les militantEs GrecQUEs ont eu la chance de s'échapper du dialogue gréco-grec et d'affiner leurs arguments en échangeant avec un si grand nombre de travailleurs/ses immigréEs.

A la fin de cet événement de grande qualité qui a offert un espace de réflexion mais aussi de festivités aux habitantEs d'Athènes on reste quand même avec une question importante : Pourquoi étaient absentes les communautés des Balkans ? On voyait sur place une association albanaise et une bulgare (les deux avec relativement peu du monde). Selon des organisateurs grecs quelques communautés balkaniques sont assez « fermées » et avaient donc choisi de ne pas participer au festival. D'autres associations ne seraient pas assez organisées et elles n'arrivent pas à impliquer les gens, phénomène lié au fonctionnement politique dans leurs pays d'origine, les « ex-pays de l'Est ». Un pari à relever pour le prochain Festival Antiraciste.

Accès aux soins pour touTEs : la loi volontairement détournée.

1er août 2005 par Panayota Maniou

En "reportage" sur l'île de Naxos des événements imprévus nous amènent à découvrir un exemple intéressant de désobéissance civile.

Il faut reconnaître que cet article n'était pas prévu ! Il va falloir d'abord admettre que OUI, J'ETAIS PARTIE EN VACANCES à Naxos, dans les Cyclades, alors que j'étais supposée travailler dur à Athènes... Et ensuite, j'ai à mes dépends, trouvé matière à écrire en me tordant la cheville !

J'avouerai toute la vérité et j'assumerai tous vos commentaires, car c'est sûr qu'il y aura pas mal de choses à dire sur mes capacités... J'ai presque cassé ma pauvre cheville gauche EN DANSANT à 3h du matin ! C'était rigolo (pour les autres) et douloureux (pour moi). Le lendemain je me suis vue obligée d'aller aux urgences du "Centre de santé" (les hôpitaux publics à l'extérieure d'Athènes sont appelés ainsi) et c'est de là que mon article est né.

A la réception du centre, une femme a demandé à la personne qui m'accompagnait, sans même me voir, mes nom, prénom, date de naissance et lieu de résidence et lui a réclamé 3 euros. On a obtenu ainsi mon rendez-vous avec le médecin qui m'a reçue dix minutes plus tard. Mon amie a encore payé 3 euros pour les radios et je n'avais toujours vu aucun personnel administratif. Les nouvelles n'étaient pas terribles : un plâtre. "Oui, Madame, un plâtre et dans une semaine vous revenez !"

Je ne le voulais pas mais qui peut contredire le pouvoir et l'expertise d'un médecin ? En tous cas pas moi et pas avec le moral à zéro.

Passée une semaine pénible, je reviens au centre. Rien à payer cette fois ci, juste un petit papier nécessaire à ma réadmission, récupéré par mon amie. A part le médecin, je n'avais toujours pas rencontré de personnel administratif. Cette fois-ci il a fallu que j'attende... Fort heureusement, j'ai attendu à côté d'un jeune homme blessé très très sympa... On a commencé à parler et cet homme n'était plus seulement un compagnon de salle d'attente, mais il devenait aussi mon "sujet de recherche" car il était Albanais. C'était d'autant plus intéressant qu'il venait d'une autre île, Amorgos : cette île plus petite que Naxos n'a pas de centre de santé mais seulement de jeunes docteurs en train de faire leur stage d'internat, dans un petit cabinet médical. Avec des blessures et des fractures multiples, la situation d'Anton était assez grave et l'obligeait à venir à chaque fois à Naxos.

On en apprend des choses dans les salles d'attente ! Les jours suivants, je parcourais l'île avec mes béquilles pour vérifier auprès de médecins, kinés, pharmaciens et étrangers avec ou sans papiers, toutes les informations transmises par Anton.

Selon la législation grecque, en cas d'urgence médicale, toute personne étrangerE ayant besoin d'aide peut la recevoir.

Obligation est faite au médecin de demander le titre de séjour du patient. Si celui-ci n'est pas en mesure de présenter ses papiers, le médecin doit alors appeler la police. Comme j'ai pu l'observer, contrevenant à la loi, la plupart des médecins ne demandent pas à la personne (s'agit d'un étrangerE) de montrer quoi que ce soit.

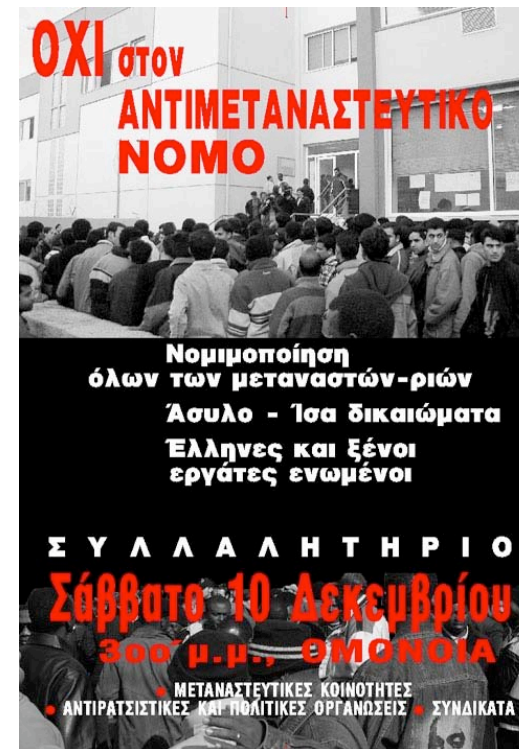
De plus, dans le cas d'une personne en situation irrégulière, la loi stipule que le médecin ne peut donner que les soins d'urgence. Ce qui veut dire, quand bien même la situation du patient l'exigerait, il ne peut bénéficier d'un traitement ou d'une thérapie à long terme. De toute façon, si la première condition était respectée le patient serait déjà dans les bras "affectueux" de la police donc... pas besoin de soins, n'est-ce pas ? Dans la grande majorité des cas chaque patient est suivi par un médecin !

Et qu'est-ce qu'on fait quand il y a besoin de médicaments ? On donne le nom d'une personne ayant une carte de séjour et bénéficiant de la sécurité sociale ! Quelle personne ? Peu importe... Comme pour moi au centre de santé, quelqu'un donne au nom du patient les informations le concernant, le personnel administratif écrit ce qu'on lui dit, sans poser de questions : aucun contrôle. Cet état de fait est aussi valable pour les pharmacies. Aucun papier, aucune pièce d'identité n'est jamais demandée : "Si c'est contrôlé et écrit à l'hôpital, pourquoi devrais-je le refaire ?", m'ont demandé la plupart des

pharmacienNEs que j'ai rencontrés, qui en connaissance de cause permettent l'accès aux soins libres et gratuits.

On voit que dans la pratique, dans la vie quotidienne, les personnes s'adaptent à la situation réelle. Elles ont le choix d'être "légales" en respectant des lois et des normes irrationnelles, cruelles et soumises aux logiques d'un contrôle omniprésent. Elles peuvent aussi faire le choix d'être dans l'illégalité, mais d'avoir, pour moi, une action légitime, en optant pour une attitude pragmatique (tout malade a le droit d'être soignéE), basée sur des valeurs nourries d'une autre vision de la vie et de la personne.

Peut-on se contenter d'un détournement de la loi pour répondre à un des besoins premiers de toute société : l'accès aux soins gratuits et pour touTEs. N'est-il pas dans nos obligations d'essayer de changer ces lois ?



L'affiche appelant à la manifestation de 10 décembre pour la regularisation de touTEs les immigréEs.



Open borders, Open minds, Affiche de l'action de Diktio devant l'Institut Cervantes peu après les événements de Ceuta et Melilla

Les camps de rétention des étrangèrEs au nord-est de la Grèce.

18 novembre 2005 par Panayota Maniou

« Lundi 24 octobre 2005 à 10 heures du matin Olga et moi arrivons au petit village de Peplos, quelques kilomètres avant la frontière gréco-turque dans la région de Evros nommée ainsi d'après le fleuve qui sépare les deux pays. A l'entrée du village, au kiosque à journaux, nous demandons à la femme qui le tient si elle connaît un endroit où les autorités garderaient des étrangèrEs. Elle sait, on le voit dans ses yeux, mais elle nous propose de demander aux hommes qui sont dans la cafeteria juste à côté. Les vieux messieurs nous disent tout de suite qu'ils savent et ils nous donnent les indications

pour s'y rendre. (...) Nous suivons ses conseils et, en chemin vers le village de Kipi, nous arrivons au premier camp de la région. J'ai eu à peine le temps de prendre une photo depuis la voiture en arrivant qu'un jeune « gardien des frontières » sort et nous fait signe de nous arrêter le plus loin possible. Nous sortons de la voiture et nous faisons encore quelques mètres à pied, il nous ne permet pas d'avancer, il est méfiant et distant. Juste derrière lui arrive un deuxième et nous essayons de poser de questions sans trop regarder le vieil et humide immeuble aux barreaux avec des vêtements, où des vêtements sèchent. (...)



Le camp de Peplos.

(...) Nous reprenons la route et nous arrivons vers midi au village de Vrissika. Là, nous n'avons pas besoin de demander aux gens ni de chercher le camp. Ça nous surprend juste à

l'entrée du village. Il s'agit d'un vieil et grand immeuble avec deux grandes portes et de très petites fenêtres fermées, entouré par des fils de barbelé. Le plus choquant est l'image d'une centaine de personnes (des hommes, vraisemblablement d'origine afghane et pakistanaise) parqués entre l'immeuble et le grillage, ne faisant rien, si ce n'est « profiter » du moment, du droit d'être hors les murs, sous le soleil. Deux grandes voitures policières bloquaient l'entrée, un policier de la police nationale et quatre de la police frontalière montaient la garde. Juste à côté, deux petites constructions en bois servaient de baraque pour les policiers. (...) Nous avons beaucoup parlé <avec les policiers> et nous avons obtenu des informations mais pas le permis de parler avec les hommes enfermés. Ils nous regardaient derrière la clôture de barbelés sans bien comprendre et sans beaucoup de réactions jusqu'au moment où nous sommes éloignées des gardes pour regagner la voiture. Ils ont alors commencé à nous parler en disant « good morning » ou « sorry » et même des salutations en grec. Nous avons répondu en grec et en anglais en disant que c'est nous qui étions « sorry ».



Le camp de Vrissika

Il y a donc que des hommes dans ce camp - les femmes étant ensemble, « ailleurs » - pour la plupart originaires d'Irak, d'Iran et de Somalie. Ils ont droit à une visite médicale, mais c'est le médecin qui se déplace : ils sortent dans très peu de cas pour aller au centre de santé. Les repas sont assurés par l'association des femmes de la région et ils sont eux-mêmes responsables du nettoyage : on a pu voir deux très jeunes hommes sortir du camp pour déposer deux grands sacs poubelles. Une cabine téléphonique est installée à côté de la porte principale de l'immeuble d'où les hommes qui ont une carte téléphonique peuvent appeler. Pour avoir une carte il faut avoir son propre argent et demander aux policiers d'aller

en chercher une au kiosque du village. Nous n'avons pas réussi à obtenir une explication concernant la gestion des affaires personnelles et de l'argent des détenus, qui les garde, comment on évite les vols, etc. Mais, surtout, nous n'avons pas obtenu de réponse à la question principale : pourquoi ces hommes sont-ils gardés pendant trois mois et pourquoi ils n'ont pas le droit de faire de demande d'asile. (...)

(...) Nous avons décidé de faire un grand tour et d'aller d'abord encore plus au nord où, selon les informations fournies à Diktio par les autorités politiques locales un an plus tôt, il y a un très grand camp. A 15 heures nous sommes arrivées à Dikéa, un village à deux pas de la Bulgarie, au bord de l'Evros. A cent mètres de la gare ferroviaire et juste à côté des rails nous avons trouvé un énorme entrepôt, séparé en trois grands espaces. Les murs étaient couverts avec des slogans en anglais et en arabe et tout l'immeuble était aussi entouré d'une clôture de barbelés. Le camp n'est plus utilisé, il est vide et fermé mais toujours prêt à recevoir de personnes dans le cas de détentions massives. (...)



Le camp actuellement fermé de Dikaia.

(...) Alors, avant de continuer le voyage nous sommes allées marcher au bord du fleuve qui n'était pas loin du village. Tout en espérant que, si proche du village, il n'y ait pas de mines (des mines que l'Etat grec a l'obligation d'enlever mais qui sont toujours là, assurant quelques mortEs chaque année), on écoutait le silence et on regardait le paysage. Quelques mètres d'eau séparent les deux pays et ça m'a paru difficile de reconnaître les différences entre les arbres grecs et les arbres bulgares.

On a repris en voiture la route vers le sud-est de la région pour chercher encore un camp dont on nous avait parlé dans

les villages. Nous sommes donc arrivées à Kiprinos vers 17 heures. Nous avons décidé de chercher les rails mais le « camp » nous a surpris. Juste à côté de la mairie on a vu des grilles avec des vêtements accrochés dessus. On a reconnu l'image déjà vue à Peplos. Le centre de rétention cette fois-ci est dans la station de police du village et un policier était en train de laver sa voiture devant. (...)



La station de police de Kiprinos.

Nous avons laissé la voiture et nous sommes sorties. Le policier (de la police nationale) était - forcément méfiant - mais nous avons réussi à établir une conversation. Il nous a donné des informations et la seule nouvelle était que là, dans cette station il y avait que des femmes et des enfants. Avant de

partir j'ai demandé un verre d'eau et, vive l'hospitalité grecque..., le policier nous a invité à l'intérieure de la station.

En rentrant nous avons tout de suite vu au fond du couloir un espace, pas très grand, séparé du reste de la station par du barbelé qui arrivait jusqu'au plafond. Derrière il y avait les femmes. Devant il y avait les enfants. Nous n'avons pas réussi à nous approcher et à bien regarder l'endroit, mais à mon avis il n'y avait pas assez de place pour que les femmes puissent toutes dormir allongées, d'ailleurs nous n'avons vu aucune sorte de lit. Nous avons fait en sorte de commencer à parler avec l'autre homme qui était au poste, un gardien des frontières, assis à son bureau.

Nous avons passé au moins une demi-heure avec eux et nous avons reçu à peu près les mêmes réponses que dans tous les autres cas auparavant. Les femmes sont gardées pendant trois mois et leurs enfants pareil. En ce qui concerne la vie de ces enfants en prison, les policiers nous ont expliqué qu'il n'y a rien de prévu mais qu'ils les laissent sortir un peu chaque jour, pour jouer au ballon. Parfois ils leur apportent des cocos aussi, mais jamais de dossiers de demande d'asile. (...)

(...) Avec un petit retard, à 19 heures 30 nous nous sommes présentées au bureau du préfet. Nous avons parlé du réseau Migreurop et du travail fait pour les camps dans toute l'Europe. Il nous a informés, que pour ce qui le concernait, « le problème serait réglé d'ici deux ans », les autorités ayant acheté l'immeuble d'une usine de fabrication de vêtements

(actuellement délocalisée en Bulgarie), afin de le transformer en centre d'accueil de demandeurs d'asile. Il nous explique que ça sera le seul endroit où les personnes entrées illégalement seront gardées. Il nous précise aussi que, maintenant, les autorités politiques sont responsables des questions économiques, la nourriture, par exemple : les autorités locales reçoivent chaque année un budget, via le ministère de l'intérieur, provenant de l'Union européenne afin d'assurer des conditions de vie décentes et une nourriture correcte pour les détenus. Pour les conditions des lieux d'enfermement il n'avait pas grande chose à nous dire et par rapport à la nourriture il nous a assuré que les associations de femmes font un « excellent travail ».

Nous n'avons pas réussi à « politiser » le sujet et quand nous avons parlé de l'illégalité de la détention, la violation de la procédure de demande d'asile etc., il nous a répondu que tout cela rentrait dans le « territoire » du pouvoir de la police, laquelle ne laisse personne intervenir. Déçues par l'absence de volonté chez le politique de se confronter aux autorités policières et de réagir sur la situation avec des mesures immédiates et en faveur de la dignité humaine, celle des détenuEs et la nôtre, nous sommes parties.

Nous étions à Comotini à 22 heures, crevées et à la recherche d'un hôtel. La nuit était lourde pour nous mais je pense qu'elle l'était encore plus pour des centaines d'autres, enfermés, pas très loin de là.

Le lendemain, mardi 25, nous avons commencé la journée très tôt et à 8 h 30, nous prenions un café turc avec un journaliste et militant pour les droits de la communauté musulmane, très présente dans la région, membre aussi d'un parti politique de gauche. Stamatis, qui s'intéresse aussi à la situation des étrangèrEs enfermés un peu partout dans cette région frontalière, nous a décrit les spécificités de la société locale et ensuite il nous a amené au quartier général de la police où un congrès contre le trafic des êtres humains était organisé. (...) Nous sommes donc parties de la ville de Comotini en direction de Thessalonique.

A 16 h 30 nous arrivions au village de Véna, où nous connaissions déjà l'existence d'un camp assez grand. Encore une fois l'ironie tragique était présente : le camp est situé juste à côté des voies de chemin de fer. Des gens enfermés dans cet immeuble entouré par des murs, des balustrades et des barbelés regardent les trains passer. (...)



Le camp de Vena.

Nous y sommes restées à peu près une demi-heure en parlant avec les policiers et avec un Irakien qui était, quand nous sommes arrivées, le seul des détenus à être dehors (il venait de compter les personnes enfermées pour que les policiers règle la quantité des repas à fournir). Nous avons appris qu'à ce moment précis, il y avait 120 hommes détenus. Et une seule femme. Il s'agissait d'une jeune fille qui venait d'être capturée pendant qu'elle marchait toute seule pas très loin du camp. Elle était assise toute seule, une canette de Coca à la main, à côté de l'entrée du bureau de policiers. Nous n'avons réussi qu'à échanger des regards.

Olga a continué d'animer la conversation avec les policiers (quatre de la police frontalière et un de la police nationale) en me laissant l'opportunité de parler avec l'Irakien. Ça faisait déjà presque deux mois qu'il était détenu et il avait passé le premier mois au camp de Vrissika. Il m'a expliqué que les

hommes y sont séparés en deux groupes, celui des hommes venant d'Afrique et celui des autres, originaires d'Irak, d'Afghanistan, du Pakistan, etc. Il ne savait rien de son droit à demander l'asile. Lui, ainsi que tous les autres, pensent qu'ils doivent rester enfermés pendant trois mois et après ils obtiennent des «papiers». Je lui ai donné le numéro de téléphone de Diktio et j'ai essayé de lui expliquer la situation et ses droits, mais je ne pense pas qu'avec ça il aura accès à une demande d'asile. Au bout d'un moment les policiers nous ont fait comprendre que notre « temps de visite » était terminé et, bouleversées par le spectacle des mains qui sortaient des barreaux et des voix qui nous disaient « cigarette please », nous sommes rentrées dans la voiture et nous sommes parties.

A 22 heures, à Thessalonique, nous chargeons la voiture sur le train du soir. Vers une heure du matin je me suis réveillée, le train était arrêté en face d'un petit village. Je n'ai pas pu me tourner de côté pour me redormir : et si l'entrepôt d'à côté était une prison invisible ?

Rapport sur la visite à Lesbos et à Chios, du 14 à 19 novembre 2005

21 novembre 2005 par Panayota Maniou

« Lundi 14 novembre le bateau à destination de l'île de Lesbos partait du Pirée à 12h30. Un voyage de neuf heures. Nelly, une copine du « Mouvement des citoyens pour la coexistence et la communication dans l'Egée », m'avait donné rendez-vous

devant la statue de Sappho. Nous nous y sommes rencontrées et nous sommes tout de suite parties pour rejoindre les autres membres de l'association qui, après leur réunion hebdomadaire, nous attendaient pour dîner. Une fois encore, confirmation a été faite, qu'en Grèce, pour mieux se connaître, il faut bien boire et bien manger ! Ça brise ce sentiment « d'interview collective » et ça diminue la distance. Ici, partager un verre de vin établit déjà une confiance.

Lundi soir j'étais celle qui parlait le plus, je donnais des informations sur Migreurop et le travail qu'on fait avec Diktio sur les camps de rétention. Je leur ai aussi donné beaucoup d'informations sur la situation à Athènes, à Thessalonique, en Crète et dans le nord-est. J'ai longuement parlé sur la nouvelle loi régissant l'immigration (...)

(...) Plus tard, à 18 heures, j'ai rencontrée Zoe, l'infirmière qui travaille au centre de rétention des étrangèrEs détenuEs par la police ou les gardes-côtes. Membre depuis longtemps de l'Equipe de sauvetage, elle a participé dans de missions humanitaires en Afghanistan, au Sri Lanka et au Pakistan. Zoe est le bras droit du Préfet, pour ce qui concerne le centre et la seule civile à avoir autant de pouvoir. Par elle j'ai beaucoup appris sur le fonctionnement du centre et l'évolution de la situation dans le temps. Laquelle s'est largement améliorée et, mise à part la bonne volonté du nouveau préfet, c'est surtout le « poids » et l'efficacité politique de la « coopération » et de son travail sur le centre de rétention qu'il faut ici souligner.

La « coopération » n'a pas réussi à supprimer l'existence du centre mais les conditions de vie des internéEs, loin d'être ce qu'elles devraient être, n'ont rien à voir avec celles que subissent les internéEs du nord-est de la Grèce. L'immeuble, dans la zone industrielle de Pagani pas loin de Mitilini, la capitale de l'île, est rénové, il est équipé avec des toilettes, des douches avec de l'eau chaude et les salles de femmes sont séparées de celles des hommes. Le plus important est la présence d'une infirmerie et les services de la presque omniprésente Zoe, embauchée par le préfet depuis un an.

Malgré le progrès fait depuis deux ans et les, il ne faut pas se leurrer. Il s'agit d'un centre de rétention et les barbelés, hauts et agressifs, en sont la preuve. Les barreaux sur les portes et les fenêtres cachent les faits : les personnes ne sont pas « accueillies » mais détenues et la manque des gardienNEs restreint de fait les sorties à l'air libre pour les « détenues », limitées à deux heures par jour.



Le centre de rétention à Lesbos.

Zoe m'a aussi expliqué qu'ici à Lesbos on applique une autre politique concernant la rétention des personnes entrées « illégalement » sur le territoire grec. Contrairement aux pratiques suivies au nord-est, ici la plupart des internéEs sont « libéréEs » avant les trois mois.

On ne garde pas beaucoup de personnes pour plus de deux mois. Les Afghanes ne restent qu'une semaine au maximum, les PalestinienNEs pas plus d'une dizaine de jours. Ceux et celles qui restent plus longtemps sont les IrakienNEs, les IranienNEs, les PakistanaisES et les ressortissants africainEs, afin de permettre aux autorités policières de contrôler leurs données personnelles auprès de leurs ambassades respectives. Une telle pratique va à l'encontre de toute notion de droit d'asile vu que les personnes qui sont « recherchées » chez elles, sont amenées à Athènes afin d'être expulsées au lieu d'être protégées par le statut de réfugiéE.



Le centre de rétention de Lesbos.

Le lendemain, mercredi 16 novembre, était mon dernier jour sur l'île. Le matin, Nelly m'a conduit au centre de rétention. La garde était beaucoup plus « relaxe » que dans la région du nord-est et la prise de photos, même de très proche, m'a paru assez plus facile. J'ai pu constater l'algéco qui sert d'infirmerie, et, l'édifice qui tient lieu de centre, semblait, du dehors, très bien entretenu. Mais l'immeuble était derrière les barbelés et les visages derrière les barreaux.

A 15 heures, Nelly m'a accompagnée au bureau du préfet. M. Vogiatzis m'a expliquée les procédures et comment elles vont à l'encontre du droit d'asile. Les personnes détenues après avoir été interpellées, soit en la mer soit juste après leur arrivée sur les côtes, sont directement amenées à la station de police. Là on prend leurs empreintes digitales mais on ne leur donne ni l'information sur le droit d'asile ni la fiche correspondante. D'ailleurs, tout se fait en grec, ou dans un anglais loin de la perfection, et les incompréhensions sont la

règle. Les personnes interpellées sont ensuite transportées au centre de rétention. C'est seulement là qu'ils reçoivent un papier traduit dans leur langue qui leur explique à peu près la situation. Il se trouve que très peu d'entre elles font une demande d'asile. Elles ne comprennent pas le grec qui est, selon le préfet, la seule langue sur la fiche et elles ne peuvent pas avoir un avocat. Trois choses peuvent alors se passer. Dans le cas d'une décision policière pour les reconduire en Turquie, le pays de transit le plus fréquent, les personnes sont amenées à Evros et de là, en Turquie. Dans le cas d'expulsion vers leur pays d'origine, elles sont transportées à Athènes et de là, soit en avion soit en bateau, chez elles. Dans la plupart des cas, les personnes sortent du centre avec le papier de l'expulsion administrative. Elles ont de dix à trente jours pour quitter le pays.

Le rendez-vous avec le préfet a duré une heure et s'il fallait dire en deux phrases ma conclusion la plus importante je dirais que les lois, nationales ou européennes, sont faites de telle manière que nous ne pouvons pas assurer le respect des droits de l'homme les plus élémentaires. Je dirais aussi que les pratiques appliquées par toutes les autorités policières, quelle qu'elles soient, détournent ces mêmes lois et il ne s'agit pas d'un grand « secret » non plus.

Ma visite sur l'île de Lesbos a pris fin à 18 heures quand j'ai embarqué sur un vieux bateau en direction de Chios, l'autre île que j'allais visiter dans le cadre de cette mission. (...)

(...)Une douzaine d'hommes étaient alignés les uns à côté des autres (...)Même étant sortis du centre ils ne comprenaient pas ce qui passait.

La « tâche numéro 1 » était la traduction du papier. A ma grande surprise ils ne me demandaient pas seulement ce qui était écrit par rapport à l'expulsion ou concernant le nombre de jours qu'ils avaient le droit de rester en Grèce, questions qui venaient après mon explication du contenu du fameux papier. Ils m'ont tous demandé « Quel âge j'ai ? ». Ils ne savaient pas quel était l'âge leur avait été attribué par la police. Ils ne reconnaissaient pas leur date de naissance sur le papier et ils savaient bien que cet âge (deux ou trois ans plus que leur âge véritable chez les très jeunes) ainsi leur âge « officiel », pour le restant de leur vie, à cause des empreintes digitales. Du coup, il n'y avait plus de mineurs, tous étaient des adultes...

Nous avons parlé pendant trois heures. Aucun ne voulait rester en Grèce. (...)

(...) Le lendemain, < à Chios > jeudi 17 novembre, une grosse pluie a empêché la « visite » au centre de rétention. Par contre, j'ai rencontré Yannis, membre de l'Initiative pour la solidarité aux réfugiés. Nous avons parlé et, une fois encore, j'étais devant une situation totalement différente des autres.

Contrairement à ce qui se fait à Lesbos, ici on garde les Afghanes pendant trois mois et on laisse partir « rapidement » les IranienNEs et les PakistanaiSEs. La plupart de femmes ici

réussissent à avoir une carte « rose » c'est à dire le droit de rester trois à six mois avant de quitter le pays. Le problème est qu'elle n'ont pas toutes un endroit où aller.

Une autre différence : ici, jusqu'au mois de mai dernier, les détenuEs n'avaient pas droit de sortir mais le centre était ouvert pour toute personne qui voulait leur rendre visite . La situation a changée après une « révolte » des détenuEs : depuis les fenêtres du centre on aperçoit la mer et les internéEs ont ainsi pu voir des bateaux de la marine chasser et presque couler une petite barque avec des immigréEs. La révolte est venue en réaction.



La vue depuis le centre de rétention à Chios.

Depuis l'interdiction d'entrée, l'Initiative n'a pas arrêté de publier de dénonciations et de faire des réclamations. (...)

(...)Vendredi 18 j'ai profité du beau temps et je me suis rendue au centre de rétention. Sur la montagne, pas vraiment visible de la rue, ce centre m'a paru comme le plus grand. Il s'agit d'un complexe de nouveaux algecos. J'ai pu voir des chauffe-eau solaires et deux cabines téléphoniques. Il y a eu deux postes de gardes mais seulement un était utilisé par deux policiers. TouTEs les détenuEs étaient enferméEs et je n'ai pas pu les voir car les fenêtres étaient de l'autre côté duquel passait ma voiture. Les barbelés ne manquaient pas ainsi que les grands projecteurs de lumière. (...)

(...)La mission s'est terminée le 19 novembre au matin, à neuf heures, quand j'ai pris le bateau pour Athènes. Sous la pluie, disséminés entre les passagèEs qui attendaient de monter, trois policiers costaux et en civil cherchaient celles et ceux muniEs d'un billet, mais sans papiers.



Le centre de rétention de Chios.